LE MONITEUR

Septembre 2020
France

https://www.lemoniteur.fr/article/vinci-construction-veut-massifier-l-usage-du-beton-bas-carbone.2104729

Coulage d'un béton très bas carbone issu de la gamme Exegy sur le chantier de construction d'un hôtel Marriott à Roissy-en-France. - © Vinci Construction

Vinci Construction veut massifier l'usage du béton bas carbone

Jérémy Bellanger | le 15/09/2020 | Béton bas carbone, Vinci Construction, Jérôme Stubler, Béton, RE2020

Ma newsletter personnalisée

Le groupe vient de dévoiler officiellement sa gamme de solutions faiblement émissives baptisée Exegy. Un lancement qui s'accompagne d'une ambition : recourir à 90 % à des bétons bas carbone sur toutes ses réalisations d'ici 2030.

En début d'année, le PDG de Vinci, Xavier Huillard, avait formulé un vœu en forme d'axe stratégique pour son groupe : parvenir à « articuler écologie et économie ».

Cette ambition s'illustrait alors symboliquement au travers de quatre poteaux en béton ultra bas carbone installés dans le futur siège du groupe à Nanterre. Depuis, la volonté de donner naissance à une famille de bétons plus verts est devenue réalité et porte un nom.

Avec sa gamme Exegy, dévoilée le 14 septembre, Vinci Construction propose désormais des solutions offrant jusqu'à 70 % de réduction des émissions de CO2 par rapport à un béton traditionnel.

Un travail sur la formulation

Pour atteindre cette performance environnementale, l'entreprise **explore une autre piste que celle des cimentiers qui travaillent notamment sur l'efficacité de leurs fours et sur la capture du CO2** lors de la production pour réduire les émissions liées à leurs activités.

« Ce chemin de développement n'est pas le nôtre, même si nous en bénéficierons à terme. Nous avons préféré travailler sur **un aspect que nous maîtrisons : la formulation du béton** », explique le président de Vinci Construction, Jérôme Stubler.

Une démarche qui consiste à **remplacer le ciment par des laitiers moulus issus des hauts fourneaux associés à un cocktail d'additifs minéraux.**

De l'expérimentation à l'industrialisation

Après diverses applications concluantes sur de grands projets, le groupe veut maintenant **déployer plus largement ses solutions bas, très bas, voire ultra-bas carbone sur des programmes de taille plus modeste.**

Les méthodes de mise en œuvre comme les coûts sont désormais suffisamment maîtrisés pour permettre ce changement d'échelle, comme en témoigne la **construction actuelle d'un hôtel Marriott signé de l'architecte Manuelle Gautrand, à Roissy-en-France** (Val d'Oise).

A terme, le bâtiment se **composera à 50 % de bétons bas carbone (poteaux et voiles) et à 38 % de bétons très bas carbone** (planchers). Ainsi, alors que l'opération aurait généré 2100 tonnes de CO2 avec des matériaux traditionnels, elle n'en émettra que 1500 tonnes, soit une économie de 600 tonnes !

Du bas carbone sur tous les chantiers

Sûr de son fait, le groupe **vise d'ici 2030 de recourir à 90 % aux bétons bas carbone sur l'ensemble de ses ouvrages à travers le monde**. Pour tendre vers cet objectif, Vinci Construction entend **faire de sa gamme son nouveau standard**.

A cette action, viendra s'ajouter une autre qui concerne cette fois le secteur dans son ensemble : à savoir **une démarche de labellisation et de partenariats noués avec des producteurs de béton.**

Un **processus de contractualisation est en cours avec une vingtaine de centralistes en France,** qui commercialiseront les produits Exegy ou des bétons compatibles avec ses standards techniques et environnementaux.

L'objectif ? **Que tous les acteurs du secteur puissent, à terme, s'approvisionner auprès d'eux** et contribuer ainsi à réduire l'empreinte globale du béton qui pèse pour 5 % dans les émissions mondiales de CO_2.

Instaurer une nouvelle exigence

Preuve supplémentaire que cette ambition dépasse le seul périmètre du groupe, Vinci Construction veut utiliser Exegy pour « **proposer une nouvelle classification des bétons en fonction de leurs émissions** que nous soumettrons au gouvernement pour qu'elle vienne nourrir ses réflexions sur la RE 2020 », détaille Jérôme Stubler. Avant de conclure : « Il est de notre devoir en tant que constructeur d'**installer une nouvelle exigence en termes de bétons bas carbone** ».